



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



La Revue **G**ouvernance *et* **D**éveloppement

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Économique

Universitaire

Environnementales

Territoriale

Genre Hospitalière

Territoriale

Politique

Numéro juin 2026

**Revue du Programme Thématique de Recherche (PTR)
Gouvernance et Développement**

Indexations et référencements



Impact Factor. SJIF 2025 : 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos États. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01 BP 134 OUAGADOUGOU 01 (**BURKINA FASO**)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web: www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Developpement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Benin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou KAMAGATE (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, (Éthique, Philosophie Politique et sociale).
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou , Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Bioéthique et Philosophie de la technique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (Éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
9. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
10. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
11. **N'guessan Séraphin BOHOUSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
12. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
13. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
14. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
15. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
16. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Éthique -Technique-Société
17. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
18. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
19. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
20. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
21. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
22. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
23. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
24. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
25. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
26. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
27. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
28. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
29. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
30. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
31. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
32. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
33. **Messan Litinmé Molley KOFFI**, MC, Université de Lomé, Lettres modernes
34. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
35. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
36. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
37. **Zananhi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
38. **Bilakani TONYEME**, PT, Université de Lomé, Philosophie et Éducation
39. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
40. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
41. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
42. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
43. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
44. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principal :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI: landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI: jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGO: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale :

Yéboué Stéphane Koissy KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster) :

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH: tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

TAKI Affoué Valéry-Aimée: takiamee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale ;
2. **Gnangoran Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique) ;
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique ;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine) ;
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BI ELLA Eric Damien**, MR, IRSH-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation ;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine ;
12. **DANDONUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes ;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIE Doh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDO Diomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain) ;
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine) ;
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amino Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRA Kouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOU Gnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé ;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DA Kouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRI Diby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OULAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdoul Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie/ Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication ;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com)). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2 ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale (s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagate, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur (s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et en taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit : nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2^{de} éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseypo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomisso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n° 2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15 /07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs) ; Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al, 2018, p. 151).

SOMMAIRE

FORMATION À DISTANCE D'ENSEIGNANTS OUEST AFRICAINS À LA LUMIÈRE DU CONSTRUCTIVISME COGNITIF DE J. PIAGET

SANÉ Mamadou Vieux Lamine 13-22

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET INCIDENCE DU PALUDISME AUTOUR DE L'AMÉNAGEMENT HYDROÉLECTRIQUE DE TAABO

ZOHORE Gazalo Rosalie ; KOUAKOU Kouassi Serge ; ALLA Kouadio Augustin 23-33

DE L'ESTHÉTIQUE URBAINE À LA MARGINALITÉ SOCIALE : DÉGUERPISEMENTS ET ÉMERGENCE DES INFORMALITÉS GRISES À GONZAGUEVILLE DANS LE PÉRIURBAIN DE PORT-BOUËT (ABIDJAN)

ZEZE Marie-Thérèse Dahonnon ; AKPO Franck Armel 34-47

MÉDIATIONS ANCESTRALES ET RELIGIEUSES POUR UNE GOUVERNANCE INCLUSIVE ET DURABLE EN AFRIQUE

ANZIAN Mlan Kouakou Pierre 48-57

MODÉLISATION SPATIO-TEMPORELLE DE L'ÉVOLUTION D'OCCUPATION DES TERRES DANS LA PROVINCE DU TUY, BURKINA FASO

Nongb-Sanga Adeline KOMBASSERE ; Blaise OUÉDRAOGO ; Assonsi SOMA 58-70

LA POLITIQUE COLONIALE FRANÇAISE : SON IDÉOLOGIE ET SES CONTRASTES DANS LA GOUVERNANCE FAUNIQUE EN HAUTE-VOLTA (1923-1960)

HIEN Sourbar Justin Wenceslas ; Moussa ZABSONRE 71-81

GOUVERNANCE PÉNALE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN DANS LE CONDAMNÉ À MORT DE JEAN GENET : VERS UNE CONTRE-GOUVERNANCE POÉTIQUE

KOPOIN Kopoin François 82-89

IMPÉRATIFS POLITIQUES ET ÉDUCATION POLITICO-CITOYENNE : DU CYNISME À LA DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE

Kinimo Bienvenu Lagloire N'ZI 90-99

ÉVALUATION DES BIENS ET SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES DE L'ÉCOSYSTÈME MANGROVE DE L'AIRE MARINE PROTÉGÉE DE UFOYAAL KASSA-BANDIAL (SÉNÉGAL)

SOW El Hadji 100-113

MUTATION DE LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE DE L'EAU À UNE HYDRO-DIPLOMATIE DANS LE BASSIN DU FLEUVE SÉNÉGAL

Coura KANE 114-125

DYNAMIQUES SÉCURITAIRES DANS LES QUARTIERS SOUS-INTÉGRÉS DU SIXIÈME ARRONDISSEMENT DE LIBREVILLE (GABON) : ENTRE MENACES MULTIFORMES ET INSUFFISANCES INSTITUTIONNELLES

BIDJOULI Lola Richard ; NDONG BEKA II Poliny 126-142

CONFLITS AGRICULTEURS-ÉLEVEURS, LOGIQUES SOCIALES ET MODES DE RÉGULATION EN CÔTE D'IVOIRE : CAS DES VILLAGES DE NAMBONKAHA (FERKESSÉDOUGOU) ET NIANDÉGUÉ (BOUNA)

PARIGASSORI Siméon SORO 143-153

LES MOTOS-TRICYCLES DANS LA GESTION DE CRISE DE MOBILITÉ DANS LE DISTRICT AUTONOME D'ABIDJAN : CAS D'ABOBO-BOCABO (ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE)

DAGNOGO Mamadou ; KAMAGATE Sanaliou 154-164

ACCÈS À L'EAU POTABLE ET RISQUE DE MALADIES HYDRIQUES DANS LES COMMUNES D'ABOBO, YOPOUGON ET KOUMASSI (CÔTE D'IVOIRE)

SEKA Séka Ghislain ; YAMIAN Brou Becket Stanislas ; SEKA Ayé Gnanqui Parfait 165-174

LES VILLES PRÉCOLONIALES DE CÔTE D'IVOIRE ENTRE MARGINALISATION COLONIALE ET INTÉGRATION DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES CONTEMPORAINES DE DÉVELOPPEMENT URBAIN : CAS DE BONDOUKOU

Kouadio Joseph KRA ; Ouattara Bourahima FROUMAN ; Adou François KOUADIO 175-188

LE TOTALITARISME OU LA FIN DE L'ÉTHIQUE POLITIQUE Soumaïla COULIBALY	189-197
LE DÉTERMINISME, FONDEMENT DE L'OPTIMISME LEIBNIZIEN Fofana Falikou	198-208
LES LANGUES IVOIRIENNES COMME MÉDIATION PÉDAGOGIQUE : ÉTUDE DES PERCEPTIONS DES ENSEIGNANTS ET PARENTS D'ÉLÈVES DU PRIMAIRE Kouame Marie Christelle Épouse EHOUE	209-216
LA RÉGIE ABIDJAN NIGER (RAN) FACE AU DÉFIS DU PERSONNEL QUALIFIÉ (1960-1980) OUATTARA Kacoumani Mesmer ; KAPIEU Kando Romaric	217-227
DYNAMIQUE URBAINE CONTRASTÉE À SAN PEDRO : EXEMPLE DE DIGBOUÉ-VILLAGE ET PONT DIGBOUÉ Djénan Marie Angèle KARAMOKO-YEGBE ; Chilé Nadège YAPO épouse KOUAKOU ; Kouassi Théophile KRAMO	228-238
POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM SY Karalan	239-247
UNE INFLUENCE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DANS LES INTERSTICES DE L'ACTION PUBLIQUE : LEÇONS APPRISSES DE L'EXPÉRIENCE DE LA POSCEAS Sambou NDIAYE	248-258
DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT NOMMÉ SUR LE TAS À L'ADMINISTRATEUR DES LYCÉES ET COLLÈGES FORMÉ : EXPÉRIENCES VÉCUES ET LEÇONS APPRISSES OUEDRAOGO Mangawindin Guy Romuald	259-270
GOVERNANCE PARTICIPATIVE ET CONFLITS D'USAGE DE L'EAU DANS LES PÉRIMÈTRES IRRIGUÉS : ANALYSE SOCIOLOGIQUE DU BARRAGE HYDROAGRICOLE DE SOLOMOUGOU (NORD CÔTE D'IVOIRE) YÉO Namè Hassan ; KOUAKOU Guy Éric Anicet Quassy	271-281
LES MIGRATIONS PEULHS-YARSÉ ET DYNAMISME ÉCONOMIQUE DANS LA CORNE-OUEST DU TOGO DE 1900 À 1990 LALLE Mani ; NADINGA Jean	282-292
LA RÉSILIENCE DES CONTES IVOIRIENS À L'ÉPREUVE DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE : ENTRE PERMANENCE DES VALEURS ET RECONFIGURATION INTERMÉDIAIRE COULIBALY Kounadi	293-302
LA GESTION DES DÉCHETS LIQUIDES FACE À L'EXTENSION URBAINE À SIKENSI KOUAME N'Guessan Marie Mireille	303-311
CRISE RÉPUTATIONNELLE DU MCLU ET TRIBUNAL MÉDIATIQUE : DYNAMIQUE DE L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE EN CÔTE D'IVOIRE YAO Kouakou Guillaume	312-320
ARCHITECTE-URBANISTE « DÉVELOPPEUR » ET « CONSTRUCTEUR » : PISTES DE RÉFLEXION POUR UNE FORMATION ENDOGÈNE EN ARCHITECTURE ET URBANISME EN AFRIQUE NOIRE FRANCOPHONE Pougwendé Léandre GUIGMA ; Mahounami Solange KPOGBEMABOU	321-330
DIGITALISATION DES SERVICES MUNICIPAUX DE LA COMMUNE DE YOPOUGON (SUD DE LA CÔTE D'IVOIRE) BOSSON Koffi Bertin ; KOFFI Yao Julien	331-339
PÉRIURBANISATION ET RECOMPOSITION DES STRATÉGIES D'ACTEURS AGRICOLES À ANGAMBLÉ-KONANKRO (PÉRIPHÉRIE OUEST DE BOUAKÉ, CÔTE D'IVOIRE) KOUAKOU Bah ; YÉO Siriki	340-349

BÄNGR-WEOOGO, UN PARC DE DÉCOUVERTE POUR QUELS BESOINS URBAINS ? Karambiri Sheila Médinaa ; Gansaonré Raogo Noël ; SODORÉ Abdoul Azisec	350-360
CONDUITES SUICIDAIRES CHEZ DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À DALOA ESSOH Lohoues Olivier ; DALOUGOU Gbalawoulou Dali ; N'GUESSAN Kouadio Raymond ; SOYIZOU Akofa Murielle Ange Myriam	361-371
LE JEU DES MÉDIAS DANS LA GOUVERNANCE PUBLIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT EN CÔTE D'IVOIRE : LE CAS DU GROUPE FRATERNITÉ MATIN Michelle TOPÉ GUEU ; Monvaly Badara TOURÉ	372-380
AGRICULTURE PÉRIURBAINE ET PRESSION URBAINE À DAKAR : LE CAS DES PÉRIMÈTRES MARAICHERS DE LENDENG SÈNE Abibe	381-389
UTILISATION DES SERVICES DE SOINS DES ÉTABLISSEMENTS SANITAIRES DE PREMIER CONTACT (ESPC) DANS LA VILLE DE BOUAKÉ (CÔTE D'IVOIRE) KONE TANYO Boniface	390-400
LA GLOBALISATION ET SES DÉFIS ÉTHIQUES EN AFRIQUE Agoussi Alphonse MOGUÉ ; Kouadio Antoine ADOU	401-409
EXPLOITATION MINIÈRE ARTISANALE (EMA) ET SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE AU BURKINA FASO OUEDRAOGO Alizèta	410-420
QUAND LES ÉCRANS ÉCLIPSENT LES CŒURS : IMPACT DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE SUR LA QUALITÉ DES INTERACTIONS HUMAINES ET FAMILIALES DANS LA SOCIÉTÉ CONTEMPORAINE KOFFI Hamanys Broux De Ismaël	421-429
PENSER LES CRISES EXISTENTIELLES CONTEMPORAINES : ENTRE ANGOISSE HEIDEGGÉRIENNE ET RESPONSABILITÉ LEVINASSIENNE TAKI Affoué Valery-Aimée	430-441
INCIVILITÉS DISCURSIVES DANS LA RÉGION DU PORO : ANALYSE DES ÉNONCÉS ET FONCTIONS DANS LES INTERACTIONS LINGUISTIQUES KOFFI Niangoran Germain ; ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE	442-452
LA PRODUCTION DE L'ESPACE PÉRIURBAIN DE DALOA : ENTRE INFORMALITÉ ET PRÉCARISATION ELEAZARUS Atsé Laudose Miguel ; GOUAMENE Dider-Charles ; KONATE Tchilogneri	453-466
LE DIEMA DE KPANA (TOGO) À L'ÉPREUVE DES POUVOIRS COLONIAUX ALLEMAND ET FRANÇAIS DU XVII^e SIÈCLE A 1921 DANDONOU GBO Nanbidou, LAGBEMA Sougla-Noma	467-477
L'ESPAGNE ET LA DYNAMIQUE DE SES TROIS CRISES KONAN Kouadio Stéphane-Yannick	478-485
OCCUPATION ILLÉGALE ET CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES : UNE LECTURE A PARTIR DE LA THÉORIE DE L'ACCÈS DU CAS DU PARC NATIONAL DU MONT PEKO EN CÔTE D'IVOIRE TOUKPO Oscar Guy Sical, TARROUTH Honnéo Gabin, ADOU Koffi Seï	486-494
LES IMPLICATIONS DU SECTEUR MUSICAL DANS LA GOUVERNANCE ARTISTIQUE ET CULTURELLE EN CÔTE D'IVOIRE ATTOUNGBRE Kouadio Félix	495-505
ALIMENTATION DE L'HIPPOPOTAME AMPHIBIE (HIPPOPOTAMUS AMPHIBIUS LENNAEUS, 1758) DANS LA ZONE DE LA MARE DE KOUMBELOTI EN PAYS ANOUFO AU NORD-TOGO IDRISSA Sahada, ALASSANE Abdourazakou, SIKBAGOU Kankpénangue	506-518

POLITIQUES PUBLIQUES LOCALES ET VALORISATION DU SEL AU SÉNÉGAL : UNE LECTURE COMPARATIVE DES DISPOSITIFS DE PLANIFICATION DANS LE SINE-SALOUM

SY Karalan

Université du Sine Saloum El Hadj Ibrahima NIASS, Kaolack, Sénégal

Email : karalan.sy@ussein.edu.sn,

Soumission : 14/03/2026 Instruction : 14/04/26 Publication : 15/06/2026

Résumé

Cet article analyse de manière comparative l'intégration de la filière sel dans les politiques publiques locales de onze communes du Sine-Saloum au Sénégal. Dans un contexte marqué par l'Acte III de la décentralisation, l'étude interroge la capacité des outils de planification (PDC, PAP, SCADT) à transformer cette ressource stratégique en levier de développement territorial. La méthodologie repose sur l'analyse documentaire de plans de développement et de données budgétaires, complétée par des enquêtes de terrain auprès d'élus et d'acteurs de la filière.

Les résultats mettent en évidence des allocations budgétaires très contrastées (allant de 0 % à environ 11,5 % du budget d'investissement) et un investissement globalement modeste (moins de 4 % du total). L'analyse révèle un « biais infrastructurel » majeur : les communes privilégient les investissements physiques (pistes, digues) au détriment de l'organisation des producteurs et de la formation. De plus, un « gap de performance » significatif est observé, avec un taux de réalisation moyen des projets n'excédant pas 20 %. L'étude conclut que la valorisation de la filière ne dépend pas seulement du volume financier alloué, mais d'un équilibre entre investissements matériels et renforcement du capital humain, soutenu par une ingénierie territoriale robuste. Une transition vers une chaîne de valeur qualitative, incluant l'iodation et la structuration des coopératives, apparaît indispensable pour garantir la durabilité de l'activité salicole.

Mots-clés : Filière sel, Décentralisation, Planification locale, Sine-Saloum, Sénégal.

LOCAL PUBLIC POLICIES AND SALT VALORIZATION IN SENEGAL : A COMPARATIVE ANALYSIS OF PLANNING MECHANISMS IN THE SINE-SALOUM

Abstract

This article provides a comparative analysis of how the salt sector is integrated into local public policies across eleven municipalities in the Sine-Saloum region of Senegal. In the context of the country's decentralization reform (Act III), the study examines the capacity of local planning instruments (CDPs, PAPs, SCADTs) to transform this strategic resource into a driver of territorial development. The methodology combines documentary analysis of local development plans and budgetary data with field surveys conducted among local officials and stakeholders in the salt value chain.

The findings reveal highly uneven budget allocations (ranging from 0% to approximately 11.5% of investment budgets) and an overall modest level of investment (less than 4% of total expenditures). The analysis highlights a significant "infrastructural bias," with municipalities prioritizing physical investments (roads, dikes) over human capacity building and organizational support. In addition, a substantial "implementation gap" is observed, as the average project completion rate does not exceed 20%. The study concludes that the effective valorization of the salt sector depends not only on financial investment but also on achieving a balance between material infrastructure and human capital development, supported by strong territorial engineering. A shift toward a qualitative value chain, including salt iodization and cooperative structuring, appears essential to ensure the long-term sustainability of the sector.

Keywords: Salt sector, Decentralization, Local planning, Sine-Saloum, Senegal.

Introduction

Au Sénégal, le sel occupe une place singulière au croisement d'enjeux économiques, nutritionnels, sociaux et territoriaux. Dans l'espace du Sine-Saloum, marqué par des dynamiques de salinisation des terres, l'essor de la saliculture vient recomposer les systèmes de production ruraux. Cette activité offre de nouvelles opportunités de revenus, notamment pour les femmes, tout en exacerbant certaines vulnérabilités socio-environnementales (A. Diop, 2025, p. 27 ; M. Ka, 2025, p. 15). Sur le plan national, l'obligation d'iodation du sel, régie par le décret n° 2000-1154, s'inscrit dans une politique de lutte contre les troubles dus à la carence en iode, conférant ainsi à la filière un statut stratégique au sein des politiques de santé publique (CNDN, 2018).

Dans le cadre de la décentralisation renforcée par l'Acte III au Sénégal, les Collectivités Territoriales ont désormais la charge de promouvoir leur propre développement local par la mobilisation et la valorisation des ressources de leurs terroirs. Comme le souligne Edgar Morin (1999), « on ne peut penser le développement sans penser les ressources du territoire » (p. 56). À cet égard, les Plans de Développement Communal (PDC), les Plans d'Actions Prioritaires (PAP) et les Schémas de Cohérence et d'Aménagement du Développement Territorial (SCADT) constituent les instruments privilégiés de cette traduction territoriale des politiques publiques (P. Hochet et al., 2014, p. 23).

Dès lors, la question de l'intégration effective de la filière sel — ressource emblématique mais encore inégalement exploitée dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine — devient centrale. En effet, selon Calame (2003 :139), « il ne peut y avoir de développement local sans une réappropriation collective du territoire, de ses ressources et de ses finalités ». Ce constat interroge directement la capacité des dispositifs actuels de planification et de gouvernance locale à transformer un potentiel naturel en levier de croissance territoriale.

L'objectif général de cet article est d'analyser, de manière comparative, la place de la filière sel dans les politiques publiques locales de onze communes du Sine-Saloum. Plus spécifiquement, il s'agit de comparer les allocations budgétaires effectivement consacrées au secteur salicole, d'évaluer les taux de réalisation des actions planifiées dans les documents stratégiques, et d'identifier des modèles de politiques locales afin d'en tirer des enseignements pour la gouvernance territoriale.

Le corps de l'article s'articule autour de trois axes principaux. La première partie présente la méthodologie et le corpus d'analyse. La seconde expose les résultats empiriques issus de l'étude comparative des 11 communes. Enfin, la troisième partie propose une discussion articulant ces résultats aux enjeux globaux de la décentralisation au Sénégal. L'article se conclut par des recommandations opérationnelles destinées aux collectivités territoriales et aux partenaires au développement.

1. Méthodologie

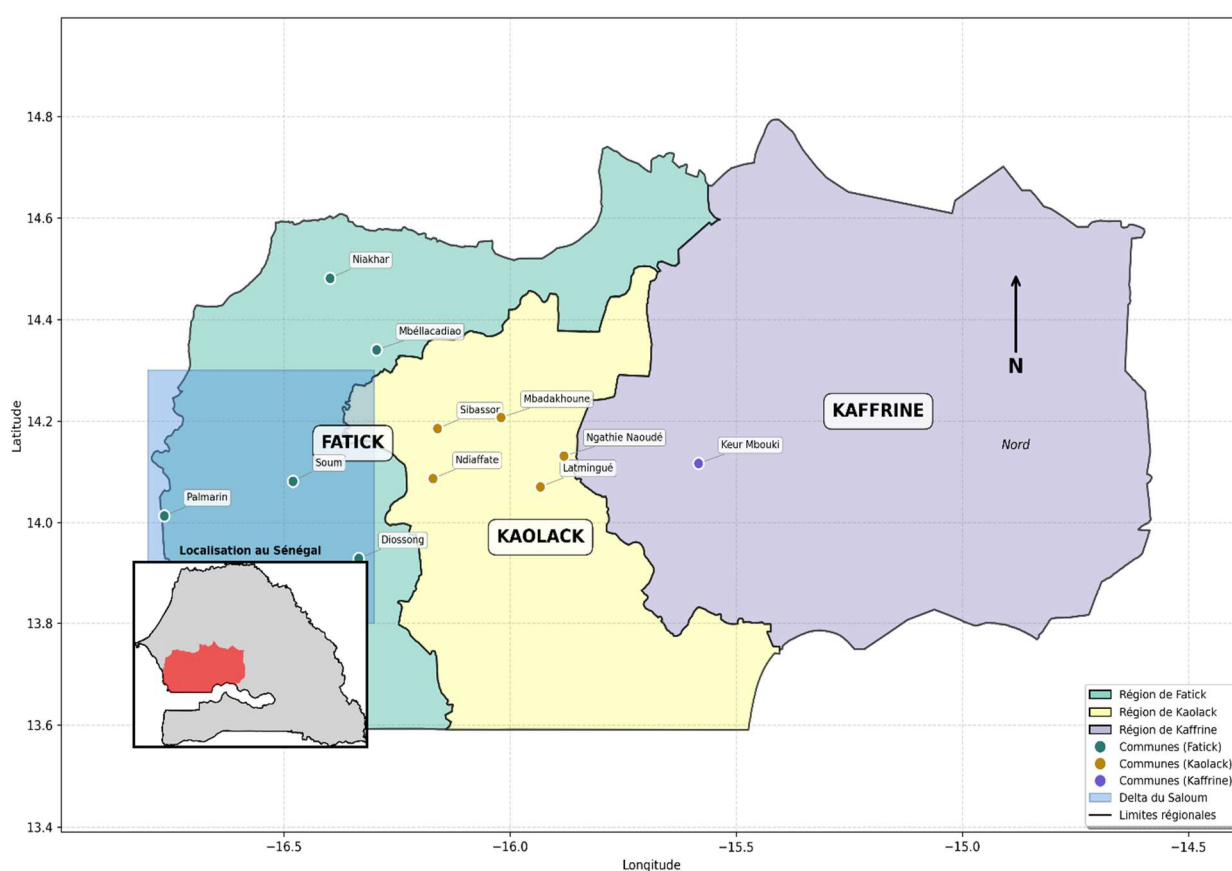
1.1. Zone d'étude et sélection des communes

L'espace du Sine-Saloum, cœur de cette recherche, englobe les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine. Cet espace s'inscrit dans un cadre géographique délimité par les longitudes -16,8° Ouest (littoral de Fatick) et -14,4° Ouest (est de Kaffrine), ainsi que par les latitudes 13,6° Nord (frontière gambienne) et 14,8° Nord (limite septentrionale de Fatick et Kaffrine). Ce territoire se distingue par un écosystème estuarien unique au monde, caractérisé par un réseau complexe de bolongs et de tannes. L'absence d'apports d'eau douce crée une inversion hydrologique, entraînant une hypersalinité croissante vers l'amont de l'estuaire : 50 g/l à Foundiougne et jusqu'à 95 g/l à Kaolack. Cette configuration biophysique, combinée à un climat tropical soudanien (ensoleillement de 2 900 h/an, soit 5,5 à 5,8 kWh/m²/jour, et vents secs de 7 à 18 km/h), favorise une évaporation intense (1 800 à 2 100 mm/an, avec pics de 200 à 300 mm/mois en mars-mai), permettant une cristallisation naturelle du sel sur de vastes étendues.

Principal pôle salicole du Sénégal, le Sine-Saloum polarise l'activité sur plus de cinquante sites répartis dans vingt-sept communes des régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine avec environ 10.000 producteurs. Ainsi, cet espace s'affirme comme un laboratoire privilégié pour analyser l'intégration d'une ressource naturelle stratégique dans les dispositifs de planification territoriale.

Ces 11 communes productrices de sel ont été retenues : cinq dans la région de Fatick (Palmarin, Niakhar, Diossong, Mbéllacadio, Soum), cinq dans la région de Kaolack (Sibassor, Ngathie Naoudé, Mbadakhouné, Latmingué, Ndiaffate) et une dans la région de Kaffrine (Keur Mbouki). Le choix repose sur trois critères : l'importance de la production saline, la disponibilité de documents de planification (PDC, PAP, SCADT) et la diversité des profils territoriaux (ruraux, périurbains, zones à forte salinisation, zones de reconversion agricole) (Figure 1).

Figure 1 : Carte de situation des communes de la filière sel dans le Sine-Saloum.



Source : K. SY, d'après données ARD Kaolack, 2025

1.2 Sources de données

L'analyse mobilise un corpus documentaire composé : de plan de développement communal (PDC), de plan d'actions prioritaires (PAP), du Programme Annuel d'Investissement (PAI), de schéma communal d'aménagement et de développement territorial (SCADT) et de plan d'aménagement et d'occupation des sols (POAS), lorsqu'ils existent, des onze communes ; de données fiscales extraites des budgets communaux, portant sur les recettes issues de la filière sel (taxe à la production, taxe par sac, taxe de stationnement, ODP). Les données mobilisées dans cette étude sont issues de travaux de recherche menés par trois étudiants (A. Diop, M. Ka et Y. Daffé) sous notre supervision, dans le cadre de leurs mémoires de fin de cycle en Licence professionnelle de Développement local.

Ces travaux, consacrés à la filière sel dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine, ont été enrichis par des entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs clés de la gouvernance territoriale (12 maires et/ou secrétaires municipaux, 21 responsables de GIE et coopératives salicoles) lors des missions de supervision terrain.

Ces matériaux ont été complétés par des rapports et études produits par l'Agence nationale des statistiques et de la démographies (ANSD, 2023), le Fonds d'appui aux initiatives de saliculture (FAIS, 2020), ainsi que le des documents techniques relatifs à la politique nutritionnelle et à l'iodation du sel du Conseil national de développement de la nutrition (CNDN, 2018).

1.3 Approche analytique et indicateurs

L'approche retenue est de type comparatif intercommunal. Elle repose sur l'extraction systématique, dans les documents de planification, des informations relatives aux montants et pourcentages d'allocations budgétaires consacrés à la filière sel ; aux types d'interventions programmées (infrastructures, équipements, formation, organisation, labellisation, etc.) ; aux taux de réalisation des actions prévues.

Plusieurs indicateurs ont été construits : un taux d'allocation budgétaire (part du budget communal affectée explicitement au sel) ; un taux de réalisation des actions programmées pour la filière. Ces indicateurs permettent de produire une typologie des politiques publiques locales envers la filière sel.

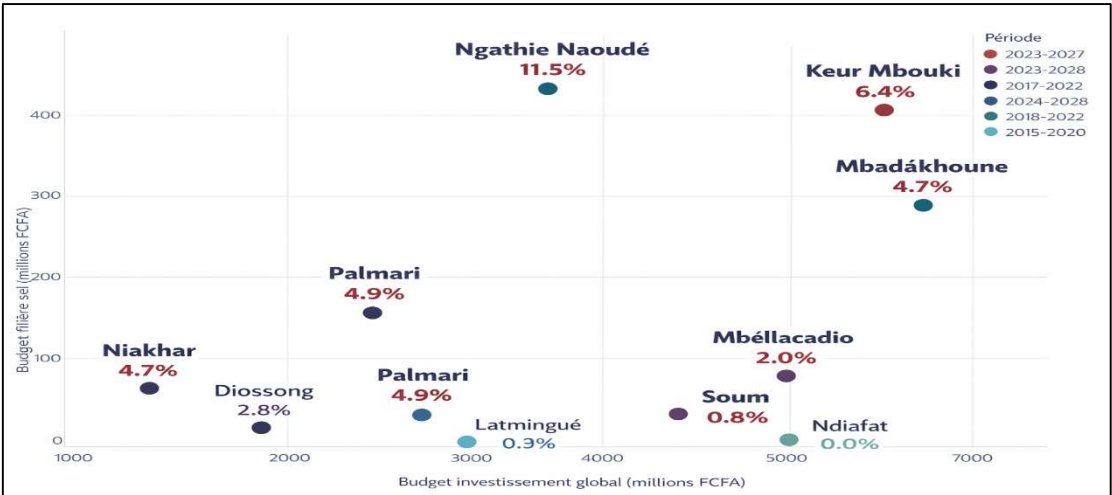
2. Résultats

L'analyse des entretiens menés et l'exploitation des documents de planification communale permettent de dresser un état des lieux de l'engagement des collectivités en faveur de la filière sel. Les résultats s'articulent autour de trois dimensions : les allocations budgétaires, la typologie des interventions programmées et les taux de réalisation effectifs.

2.1 Des allocations budgétaires très contrastées

Les communes étudiées prévoient environ 1,560 milliards de FCFA (≈ 2 600 000 USD) en faveur du sel, soit moins de 4% du budget d’investissement. L’examen comparé des budgets d’investissement globaux et des enveloppes consacrées à la filière sel met en évidence de fortes disparités entre les 11 communes étudiées (Figure 2).

Figure 2 : Relation entre budget global et budget de la filière sel



Source : Synthèse des PDC analysés.

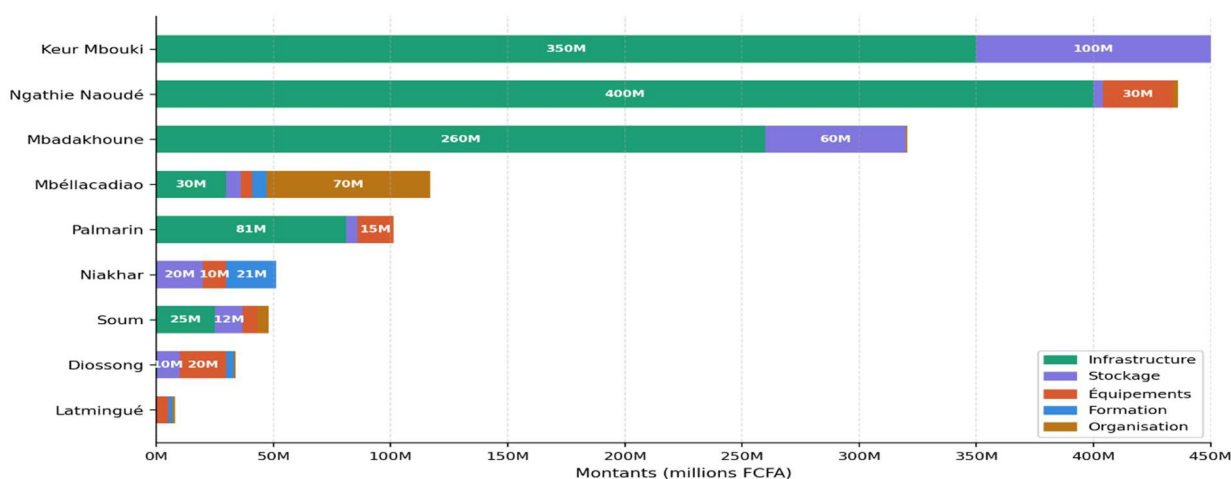
Les montants alloués au sel varient de 0 FCFA à 445 millions FCFA, tandis que les budgets globaux s'échelonnent entre 1,09 milliard FCFA (Niakhar) et 6,97 milliards FCFA (Keur Mbouki). En valeur relative, la part du budget sel dans le budget global présente également des écarts marqués, allant de 0 % à 11,47 %. Ngathie Naoudé se distingue par la plus forte volonté d'investir dans le sel (436 millions FCFA, soit 11,47 % de son budget global de 3,80 milliards FCFA), alors que Keur Mbouki, malgré le budget sel le plus élevé en valeur absolue (445 millions FCFA), y consacre une part plus modérée (6,38 %) de son budget global. À l'inverse, Ndiassat et Sibassor n'affichent aucune allocation au sel (0 %), bien que leurs budgets globaux atteignent respectivement 6,60 milliards FCFA et 2,85 milliards FCFA. Cette situation découle des préoccupations liées aux risques de salinisation des terres arables jouxtant les sites d'exploitation, la route transgambienne et la route nationale n°1 faisant office de barrières physiques entre ces deux espaces.

Ces écarts confirment que le niveau d'investissement dans la filière sel ne dépend pas mécaniquement de la taille du budget communal. Des communes aux ressources comparables adoptent des arbitrages sensiblement différents : Mbadakhouné mobilise 320,5 millions FCFA pour le sel (4,67 %) sur un budget global de 6,86 milliards FCFA, tandis que Soum, avec un budget également élevé (6,00 milliards FCFA), n'y consacre que 48 millions FCFA (0,80 %). De même, Palmarin (4,86 %) et Niakhar (4,69 %) affichent des niveaux d'engagement relatifs supérieurs à ceux de communes disposant pourtant de budgets globaux plus importants. Ces contrastes peuvent être interprétés comme le produit de trajectoires territoriales différenciées, liées à l'importance locale de l'activité salicole, aux priorités sectorielles retenues dans la planification communale, ainsi qu'aux arbitrages entre spécialisation productive et diversification des investissements publics.

2.2 Typologie des interventions programmées par commune et par catégorie

Les actions programmées se répartissent en cinq catégories : infrastructure, stockage, équipements, formation et organisation/structuration. La figure ci-dessous présente la répartition des montants d'interventions planifiées par commune et par catégorie.

Figure 3 : Répartition des montants d'interventions planifiées par commune et par catégorie



Source : Compilation des PDC analysés.

Ce graphique montre que la catégorie Infrastructure constitue, de loin, le premier poste de dépenses à l'échelle de l'ensemble des communes. Cet effort est principalement soutenu par des investissements structurels majeurs, notamment l'aménagement de pistes de production à Ngathie Naoudé (400 millions FCFA), Mbadakhouné (250 millions FCFA) et Palmarin (81 millions FCFA).

A ces infrastructures s'ajoutent la sécurisation des sites d'exploitation par des digues à Keur Mbouki (350 millions FCFA) ainsi que des travaux de désenclavement à Soum (25 millions FCFA). Cette dominance souligne que la priorité accordée aux conditions physiques de production (accessibilité des sites, aménagement des zones d'exploitation) constitue le socle commun des stratégies communales, indépendamment du niveau de ressources disponibles.

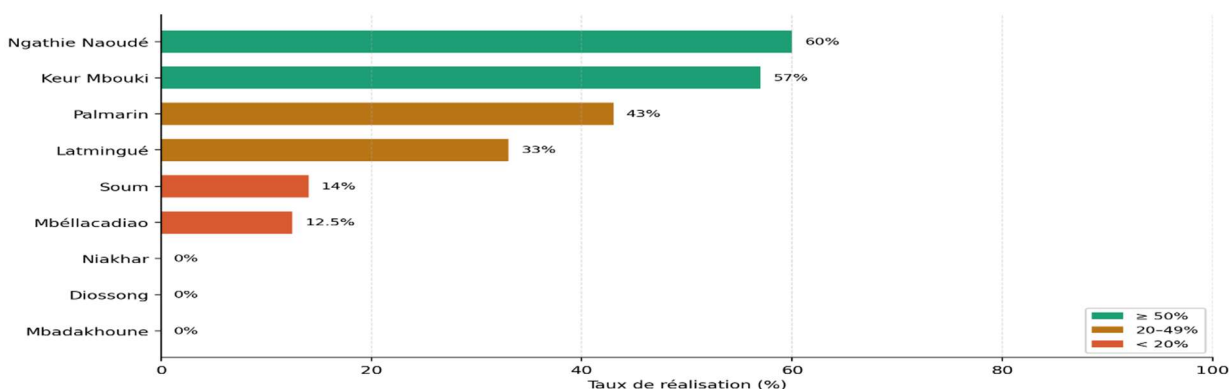
Le stockage représente le deuxième levier d'investissement, avec des montants significatifs à Keur Mbouki (100 millions FCFA), Mbadakhouné (60 millions FCFA) et Niakhar (20 millions FCFA), traduisant une logique de sécurisation post- production visant à réduire les pertes et à régulariser l'approvisionnement. La catégorie Équipements, quant à elle, se distingue par une orientation technologique marquée vers l'iodation du sel : les machines d'iodation représentent l'essentiel des montants dans cette catégorie à Mbéllacadio (70 millions FCFA), Ngathie Naoudé (30 millions FCFA) et Niakhar (21,2 millions FCFA), signalant un axe stratégique de mise à niveau qualitative et sanitaire de la production.

En revanche, les catégories Formation et Organisation, bien que présentes dans la quasi-totalité des communes, demeurent marginales en volume financier. La formation est budgétée à hauteur de 10 millions FCFA à Niakhar, 6 millions FCFA à Mbéllacadio, 3 millions FCFA à Diossong et 2 millions FCFA à Latmingué, tandis que les actions d'organisation (formalisation des exploitants, mise en place de coopératives, cadres de concertation, labellisation) varient de 250 000 FCFA (Palmarin) à 70 millions FCFA (Mbéllacadio). Ce déséquilibre entre investissements matériels et accompagnement organisationnel et humain soulève la question de la durabilité des infrastructures réalisées, dans la mesure où leur valorisation effective suppose des capacités locales de gestion, de maintenance et de mise en marché que les budgets alloués à la formation et à la structuration ne semblent pas suffisamment couvrir.

2.3 Des taux de réalisation révélateurs de capacités inégales

L'examen de la performance opérationnelle des projets révèle un décalage significatif entre les ambitions programmatiques et les réalités de terrain. Les résultats des investigations menées mettent en exergue une exécution globalement modeste (20 % en moyenne). Cette faible efficacité globale cache toutefois des disparités intercommunales profondes, comme le soulignent les données issues de nos enquêtes de terrain synthétisées dans la figure n°4. L'analyse met en évidence une exécution contrastée et globalement incomplète des investissements programmés. Les niveaux de réalisation les plus élevés sont enregistrés à Ngathie Naoudé, avec 60 %, et à Keur Mbouki, avec 57 %, suivis de Palmarin, avec 43 %, et de Latmingué, avec 33 %, tandis que Soum, avec 14 %, et Mbéllacadio, avec 12,5 %, présentent des performances faibles, alors que Niakhar, Diossong et Mbadakhouné n'affichent aucune réalisation à la date considérée, soit 0 %.

Figure 4 : Taux de réalisation des investissements planifiés



Source : Enquête de terrain, juin 2025.

Ces résultats prennent une signification particulière lorsqu'ils sont rapportés aux volumes financiers programmés, puisque Keur Mbouki et Ngathie Naoudé concentrent également les enveloppes les plus importantes, respectivement 445 millions FCFA et 436 millions FCFA, tout en affichant les taux d'exécution les plus avancés. À l'inverse, Mbadakhoune, malgré une enveloppe élevée de 320 millions FCFA ne présente encore aucune activité réalisée. Les entretiens menés révèlent que cette situation découle de contraintes opérationnelles critiques, notamment des déficits de capacité d'exécution et des difficultés de mobilisation financière. Ces entraves structurelles imposent fréquemment une révision à la baisse des ambitions initiales, voire, dans certains cas, une réorientation stratégique des objectifs. Dans le même temps, certaines communes disposant de ressources plus modestes, comme Latmingué, peuvent afficher un taux de réalisation relativement supérieur, ce qui suggère que des interventions de moindre ampleur ou techniquement moins complexes sont plus rapidement exécutables.

3. Discussion

L'analyse de l'engagement des collectivités territoriales dans la filière sel révèle une profonde hétérogénéité qui ne saurait être réduite à une simple question de disponibilité budgétaire. Les résultats montrent que des communes aux ressources comparables adoptent des trajectoires diamétralement opposées, à l'image du contraste entre Ngathie Naoudé (forte priorité au sel) et Ndiaffate (investissement nul). Cette situation confirme les analyses de Lavigne Delville et Abdelkader (2010, p. 156), selon lesquelles les choix budgétaires locaux sont moins le produit d'une rationalité économique pure que celui de compromis politiques et de représentations territoriales propres aux élus locaux. L'absence d'investissement à Sibassor ou Ndiaffate, justifiée par la crainte de la salinisation des terres arables, illustre d'ailleurs le conflit d'usage des sols récurrent dans les zones littorales, où la protection du capital foncier agricole prime souvent sur le développement de niches extractives (UNIVERS-SEL, 2023, p. 52). La prépondérance des investissements dans les infrastructures lourdes (pistes, digues) au détriment de l'accompagnement humain (formation, organisation) constitue un résultat majeur de l'étude. Ce "biais infrastructurel" est une caractéristique classique des politiques de développement en Afrique subsaharienne. Gabas et Egg (2018, p. 203) confirment que les décideurs privilégient souvent le matériel, plus visible politiquement et plus facile à budgétiser, au détriment de "l'immatériel" dont les effets sont plus lents à se manifester. Toutefois, ce résultat peut être nuancé : si les infrastructures sont nécessaires, leur efficacité est systématiquement compromise sans une structuration des acteurs. Pour l'IRAM (2007, p. 47), l'absence de budget pour l'organisation des producteurs condamne les ouvrages de génie civil à un défaut d'entretien, validant ainsi vos craintes sur la durabilité des sites de Keur Mbouki ou Ngathie Naoudé.

Le faible taux de réalisation moyen (20 %) met en lumière un "gap de mise en œuvre" qui interroge la crédibilité de la planification locale. Ce résultat est en phase avec les observations d'AFRISTAT (2016, p. 31), qui souligne que les Plans de Développement Communal (PDC) au Sénégal souffrent souvent d'un "over-design" budgétaire : les communes affichent des ambitions démesurées pour attirer des partenaires, sans avoir les capacités réelles de mobilisation. À l'inverse, nos résultats concernant Latmingué, qui parvient à réaliser ses projets malgré un petit budget, infirment l'idée que seule l'abondance de ressources garantit le succès. Cela rejoint les conclusions de SETYM International (2026, p. 18) sur la "gestion axée sur les résultats" : la performance est davantage liée à la maîtrise de l'ingénierie de projet et au réalisme des cibles qu'au volume financier initial.

Enfin, le cas atypique de Mbéllacadio, qui investit massivement dans l'organisation et l'iodation (70 millions FCFA), montre qu'une transition vers une "chaîne de valeur qualitative" est possible.

Cela corrobore les recommandations de l'ANSD (2023, p. 74) qui préconise de dépasser la simple extraction pour aller vers la transformation, seul moyen de briser le cycle de faible rentabilité imposé par les intermédiaires commerçants.

En définitif, la capacité des communes à faire de la saliculture un moteur de développement dépend d'un triple équilibre : entre matériel et humain, entre ambition et capacité technique, et entre exploitation et préservation environnementale. Les disparités observées suggèrent qu'au-delà de la planification, c'est le renforcement de l'ingénierie locale et la structuration des coopératives de producteurs qui constitueront les véritables gages de réussite pour l'avenir de la filière.

Conclusion

Cette recherche démontre que l'intégration de la filière sel dans les politiques publiques du Sine-Saloum reste fragmentée et largement tributaire de l'arbitrage politique local plutôt que d'une logique de spécialisation économique. Si le sel est théoriquement érigé en ressource stratégique, l'analyse des Plans de Développement Communal révèle un paradoxe persistant : un « biais infrastructurel » marqué, où l'investissement physique prime sur l'organisation des acteurs, et un « gap de performance » significatif, illustré par un taux de réalisation moyen n'excédant pas 20 %.

L'hétérogénéité des modèles de gouvernance observés, du volontarisme budgétaire à la planification formelle sans exécution, souligne que la ressource naturelle ne devient levier de développement que lorsqu'elle est soutenue par une ingénierie territoriale robuste et un réalisme opérationnel. En définitive, la durabilité de la filière salicole au Sénégal ne dépendra pas de l'accroissement des ambitions budgétaires, mais de la capacité des collectivités à équilibrer investissements matériels et structuration du capital humain. Ce constat invite à repenser les dispositifs de décentralisation non plus sous l'angle de la simple gestion de ressources, mais sous celui d'une véritable co-construction de chaînes de valeur territoriales intégrées.

Références bibliographiques

AFRISTAT, 2016, Guide méthodologique d'élaboration et de suivi-évaluation des politiques publiques (Tome 2), Bamako, Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne, 120 p.

ANSD, 2023, Rapport sur la situation économique et sociale du Sénégal : Focus sur l'exploitation des ressources naturelles et la transformation locale, Dakar, Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 142 p.

CALAME P., 2003, La démocratie en miettes : Pour une révolution de la gouvernance, Paris, Éditions Descartes & Cie, 276 p.

CNDN, 2018, Bilan de la politique nationale d'iodation du sel au Sénégal : Enjeux de santé publique et de nutrition, Dakar, Conseil National de Développement de la Nutrition, 84 p.

DAFFÉ Younouss, 2025, La place du sel la stratégie de développement des communes. Cas de Keur Mbouki, rapport de fin d'étude de Licence Développement Local, Kaolack, Université du Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niasse (USSEIN), 35 p.

DIOP Awa, 2025, La place du sel la stratégie de développement des communes de la région de Fatick, rapport de fin d'étude de Licence Développement Local, Kaolack, Université du Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niasse (USSEIN), 35 p.

EGG J. et GABAS J.-J., 2018, L'économie de l'agriculture en Afrique de l'Ouest : Filières, marchés et politiques publiques, Paris, Éditions Karthala, 320 p.

FAIS, 2020, Étude sur les dispositifs fiscaux et la mobilisation des recettes dans les zones salicoles du Sénégal, Dakar, Fonds d'Appui aux Initiatives de Saliculture, 95 p.

HOCHET P. et al., 2014, La planification communale au Sénégal : Instruments et réalités de la décentralisation, Montpellier, Rapport technique IRAM/LASDEL, 112 p.

INVEST FOR JOBS, 2024, Étude sur les obstacles à l'investissement privé dans les chaînes de valeur agricoles au Sénégal, Dakar, Rapport annuel, 74 p.

IRAM, 2007, Durabilité des infrastructures rurales et organisation paysanne : Enseignements des projets d'aménagement en Afrique de l'Ouest, Paris, Institut de Recherches et d'Applications des Méthodes de développement, 138 p.

KA Mamour, 2025, La place du sel la stratégie de développement des communes de la région de Kaolack, rapport de fin d'étude de Licence Développement Local, Kaolack, Université du Sine-Saloum El Hadj Ibrahima Niasse (USSEIN), 35 p.

LAVIGNE DELVILLE P. et ABDELKADER A. (dirs), 2010, Les politiques publiques au concret : Entre planification formelle et compromis locaux, Marseille, Éditions de l'IRD, 156 p., <https://books.openedition.org/irdeditions/5377>

MORIN E., 1999, Penser le développement : Pour une politique de civilisation, Paris, Éditions du Seuil, 56 p.

SETYM INTERNATIONAL, 2026, Manuel de gestion axée sur les résultats (GAR) pour les collectivités territoriales, Montréal, Guide technique de planification, 18 p.

UEMOA, 2023, Rapport sur l'intégration des filières extractives locales dans les budgets des territoires décentralisés en zone UEMOA, Ouagadougou, Commission de l'UEMOA, 63 p.

UNIVERS-SEL, 2023, Rapport d'expertise sur la salinisation des terres et la préservation des zones arables dans le Sine-Saloum, Guérande, Rapport technique, 52 p.